



**HAL**  
open science

## Fanum Martis (Famars) : demain, tèlement d'une ville pour la construction d'un castrum (Ive-IXe s.)

Raphaël Clotuche

### ► To cite this version:

Raphaël Clotuche. Fanum Martis (Famars) : demain, tèlement d'une ville pour la construction d'un castrum (Ive-IXe s.). *Revue du Nord. Collection Archéologie (Hors série)*, 2019, Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, 25. hal-03511053v1

**HAL Id: hal-03511053**

**<https://inrap.hal.science/hal-03511053v1>**

Submitted on 4 Jan 2022 (v1), last revised 11 Jan 2024 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RAPHAËL CLOTUCHE\***

## *Fanum Martis* (Famars) : démantèlement d'une ville pour la construction d'un *castrum* (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.)

### INTRODUCTION

L'agglomération de *Fanum Martis*, aujourd'hui Famars, petite bourgade du département du Nord à cinq kilomètres au sud de Valenciennes (fig. 1), couvrait à son apogée durant l'Antiquité, plus de 150 ha. Située en territoire nervien, elle dominait deux cours d'eau alors navigables: la Rhonelle, affluent de l'Escaut, à l'est, et l'Escaut qui marquait la frontière avec le territoire atrébate, à l'ouest.

À distance des grandes voies de circulation, elle était établie entre les voies *Bagacum-Camaracum* (Bavay-Cambrai) et *Bagacum-Turnacum* (Bavay-Tournai), sur un diverticule, reliant *Hermoniacum* (Bermerain) à Pommeroeul (fig. 2), encore utilisé au Moyen Âge pour relier Bruxelles à Paris, appelé aujourd'hui « Chemin des postes » (fig. 3).

Inconnue de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, la localité est mentionnée pour la première fois dans la *Notitia Dignitatum* (*Occ. XLII*) en tant que siège du *praefectus laetorum Nerviorum Fanomanti Belgicae Secundae*<sup>1</sup>.

Un remaniement complet du système de défense de l'Empire s'organise dans le nord de la Gaule consécutivement aux troubles de la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>. Bien que ce système ait pu changer en fonction des empereurs, une campagne de fortification se développe à la fin du III<sup>e</sup> s. et se poursuit tout au long du IV<sup>e</sup> s. Les voies sont bordées de petits postes fortifiés, en particulier celle reliant Bavay à Cologne (Givry, Morlanwelz, Liberchies...)<sup>3</sup>. Il semble que cette ligne de fortifica-

tions soit reliée au *litus saxonicum*, par un axe menant de Bavay à Boulogne, mais son tracé est imprécis. L'hypothèse qu'il passe par Famars a toutefois été évoquée<sup>4</sup>, en raison, peut-être, de sa position stratégique qui permet un contrôle de l'Escaut et des voies principales venant de l'est vers les capitales de *Nemetacum*-Arras, *Camaracum*-Cambrai ou *Turnacum*-Tournai.

### 1. UN SITE FOUILLÉ DEPUIS TROIS SIÈCLES

Connues depuis le Moyen Âge, encore représentées vers 1600 dans l'album de Croÿ<sup>5</sup>, les fortifications ont attiré l'attention des antiquaires dès le XVII<sup>e</sup> s. Mais ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> s. qu'ont été menées de réelles recherches archéologiques sur le *castrum*<sup>6</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> s., Henry d'Outreman rappelle l'importance du site de Famars<sup>7</sup>, et Gilles Bouchier signale la découverte de monnaies<sup>8</sup>. Au siècle suivant, Alexandre le Hardy explore dès 1733, le site reconnu sur les terres de son château qui est implanté sur un tronçon des fortifications antiques. Des objets en bronze trouvés sur place sont reproduits dans le troisième volume, paru en 1759, du *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus<sup>9</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> s., à la suite des nombreuses découvertes de « médailles », plusieurs sociétés se consacrent à la fouille des thermes et de l'aqueduc, localisés à l'intérieur du *castrum*, dont les parties encore en élévation sont cartographiées sur le cadastre de 1830 (fig. 4)<sup>10</sup>.

\*. — Raphaël CLOTUCHE, Inrap, UMR 7041, Archéologies et Sciences de l'Antiquité.

1. — Cf. BERGER 1981.

2. — BRULET 1995.

3. — BRULET 1990.

4. — LEMAN 1985.

5. — DUVOSQUEL 1997.

6. — DELMAIRE 1996.

7. — D'OUTREMAN 1639.

8. — BOUCHIER 1655.

9. — CAYLUS 1759.

10. — BEAUSSART 1980.

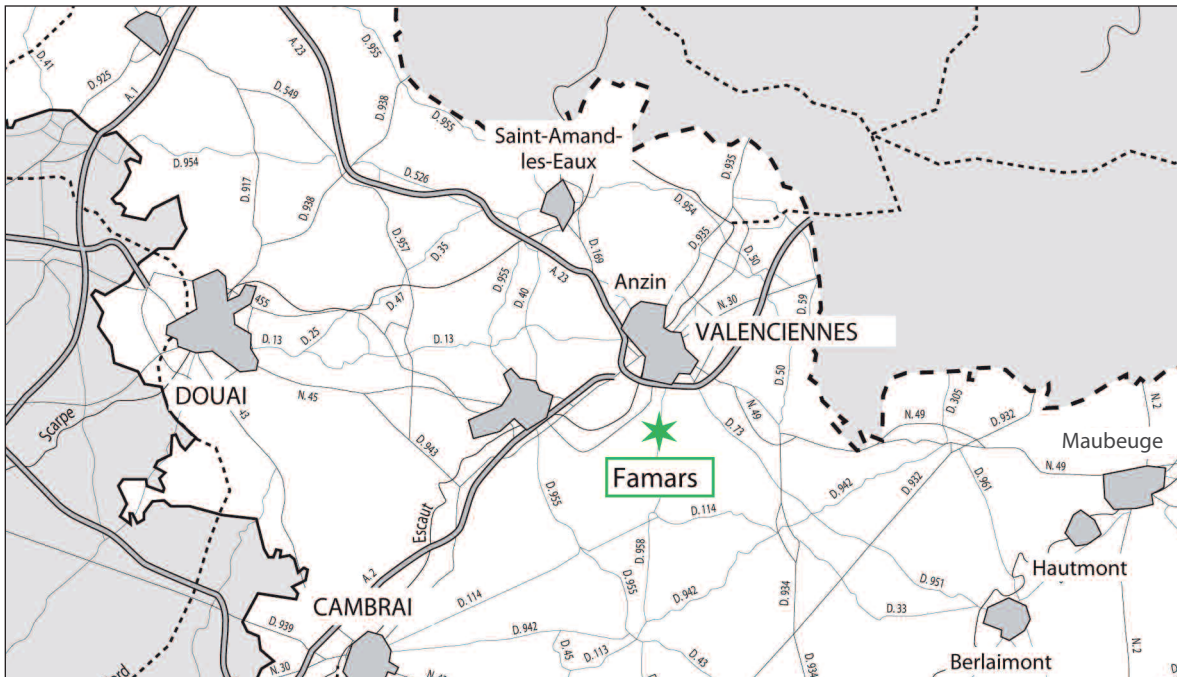


FIG. 1. — Localisation de Famars dans le département du Nord. Infographie R. Kaddeche.

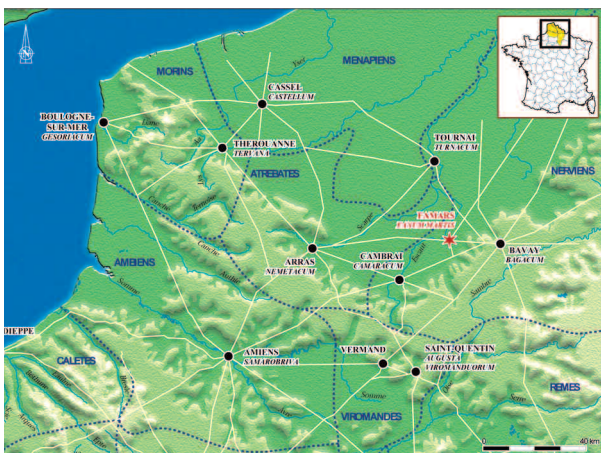


FIG. 2. — Localisation de Fanum Martis dans son contexte antique. Infographie R. Kaddeche.

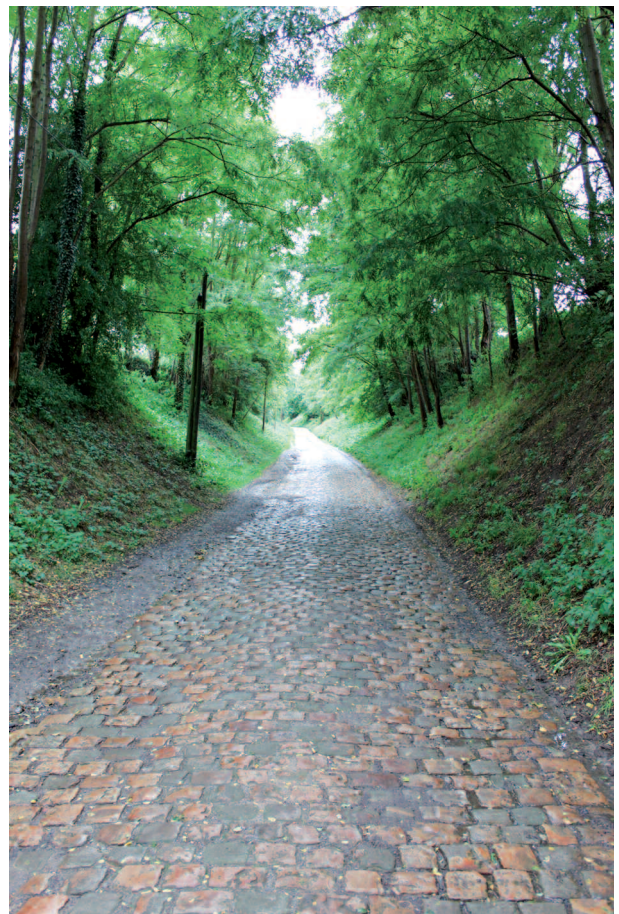


FIG. 3. — Le chemin des Postes.  
Cliché R. Clotuche.

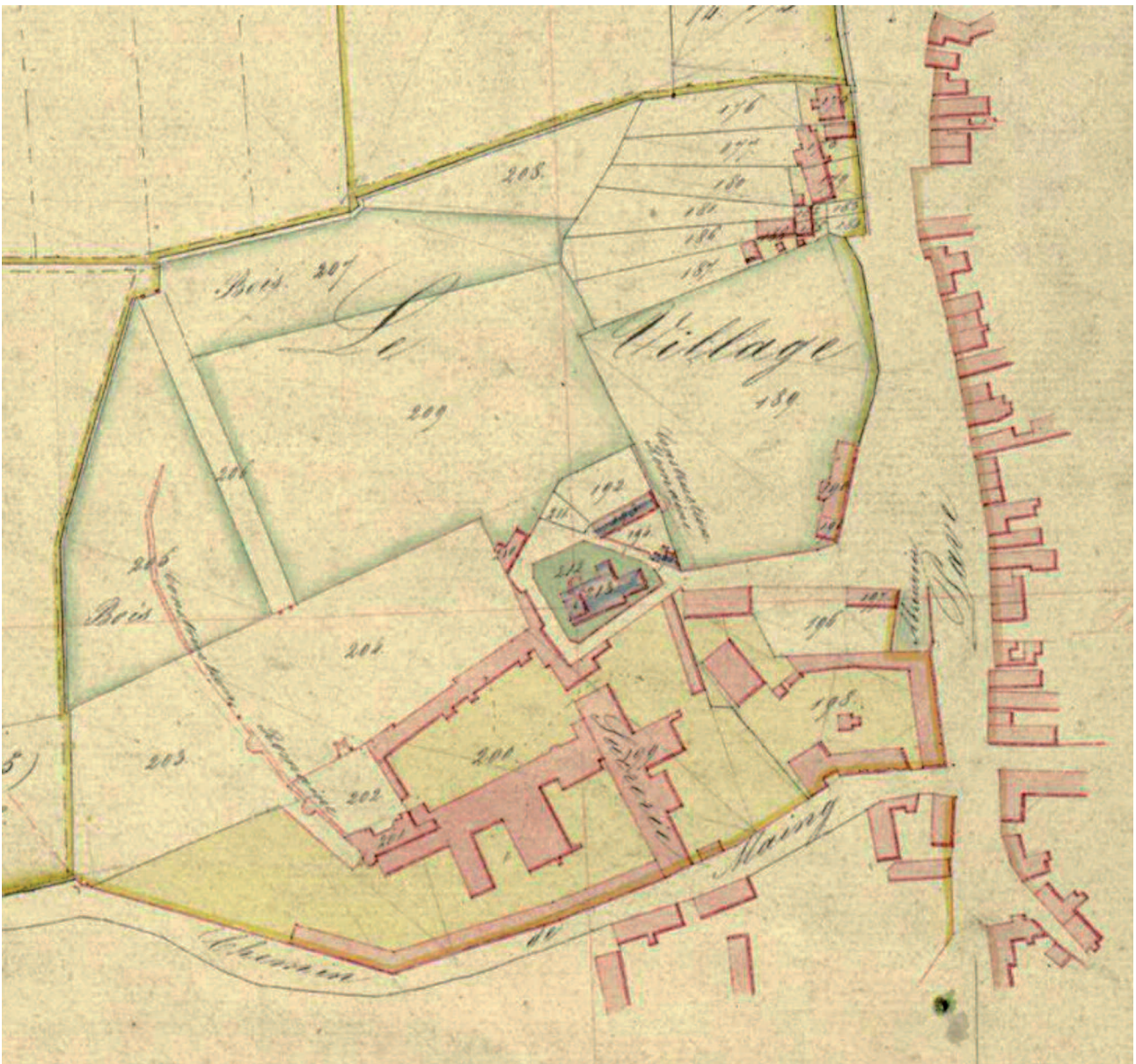


FIG. 4. — Plan cadastral de Famars, 1830, détail de la section A, 2<sup>e</sup> partie.  
AD Nord, cote P 31/587.

Au début du XX<sup>e</sup> s., M. Hénault s'attache à son tour à l'étude des fortifications. Au cours de la première guerre mondiale, profitant de la présence des troupes allemandes, G. Bersu et W. Unverzagt réalisent en 1917 et 1918 une nouvelle étude de l'enceinte et des thermes, dans le cadre des missions affectées au *Kunstschutz*<sup>11</sup>. En 1957 et 1958, H. Guillaume poursuit, de manière anecdotique, les travaux des Allemands sur le *castellum*, traquant les murs plus

qu'il ne réalise de vraies fouilles<sup>12</sup> (fig. 5). À sa suite, P. Beussart réalise une coupe des fossés de la fortification sur sa face est (fig. 6). Continuant sur la lancée de ses prédécesseurs, R. Brulet réalise en 1974 une campagne de sondages sur les fossés à l'ouest du *castrum*<sup>13</sup>. En 2005, enfin, une campagne de diagnostic a été menée sur les parties est et nord de la fortification permettant de mettre au jour son entrée septentrionale<sup>14</sup>.

11. — CLOTUCHE, à paraître.  
12. — WILL 1959, p. 247-252.

13. — BRULET 1990.  
14. — CLOTUCHE 2005.



FIG. 5. — Fouilles du castrum par H. Guillaume.  
Archives du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes,  
cote B-92-31.



FIG. 6. — Sondage dans les fossés est, 1971.  
Cliché P. Beaussart.



FIG. 7. — Maiorina de Magnence (351-353).  
Cliché A. Tixador.

## 2. LES DONNÉES CHRONOLOGIQUES

Depuis l'opération de fouille menée par le *Kunstschutz*, il est établi que la construction du *castellum* ne peut être antérieure au règne de Constantin grâce aux monnaies découvertes dans les dépôts enfouis dans les thermes antérieurs<sup>15</sup>.

Associées à ces données anciennes, les informations collectées lors des différentes fouilles menées dans l'agglomération permettent de dater cette phase de construction des environs de 320 ap. J.-C., grâce au matériel retrouvé aux alentours, dans différentes tranchées de récupération ou dans des zones de destruction ainsi que dans les fours à chaux (voir *infra*). Un dépôt monétaire recueilli dans le comblement d'abandon d'un des fours à chaux permet d'affirmer qu'en 323, une première campagne de récupération de matériaux s'achevait dans la partie nord-est de la ville<sup>16</sup>. La présence d'une série de monnaies se terminant par une *maiorina* de Magnence dans le dernier niveau de circulation de la première phase du *castellum* a permis de préciser que la seconde phase de construction s'est déroulée après 353 (identification R. Delmaire)<sup>17</sup> (fig. 7).

15. — BERSU, UNVERZAGT 1961, p. 185.

16. — PILON, CLOTUCHE 2013.

17. — CLOTUCHE 2005.

### 3. DONNÉES GÉNÉRALES

Le grès, exploité depuis au moins le milieu du II<sup>e</sup> s. dans les niveaux supérieurs de la butte tertiaire du Mont Houy, est la matière principale utilisée pour la construction de tous les édifices (publics ou privés) pendant toute la période romaine. Les blocs mal équarris et les déchets de taille, servent au blocage et les petits moellons sont utilisés pour les parements. Ce matériau est bien souvent associé à de la pierre bleue importée de la région de Bavay, provenant très probablement des carrières de Bellignies.

Il était toutefois plus aisé de profiter de la matière déjà travaillée pour élever ces nouvelles murailles que d'exploiter les carrières de grès localisées à quelques centaines de mètres à l'ouest. L'installation de cette fortification tardive est accompagnée d'un démantèlement systématique des édifices de la ville. Tous les bâtiments maçonnés ou en bois situés en dehors de la fortification sont détruits. Les fouilles menées en 1918 ont démontré que les thermes qui ont été intégrés dans la fortification avaient également subi un démantèlement avant sa construction<sup>18</sup>. Sans doute après un abandon généralisé, les murs sont systématiquement récupérés, tous les éléments de calcaire sont exploités pour fabriquer la chaux nécessaire à la structure des murailles. Les quartiers de la ville ne sont pas désertés progressivement mais subitement abandonnés, comme en témoignent à la fois la présence de céramiques du début du IV<sup>e</sup> s. trouvées « en place » dans plusieurs caves ou celliers et la quasi absence de dépotoirs attribuables à cette période, ainsi que le remplissage naturel des structures les plus tardives témoignant de terrains en friche inoccupés. De fait, aucune trace d'occupation postérieure au premier quart du IV<sup>e</sup> s. n'a été mise au jour en dehors du *castrum* ou de ses environs proches.

La suppression de l'agglomération peut s'expliquer d'un strict point de vue militaire, il était nécessaire de disposer d'un glacis autour de la fortification pour éliminer tout abri aux assaillants.

Dans les quartiers orientaux, quatre fours à chaux sont construits avec des matériaux récupérés, pour calciner tous les éléments contenant du carbonate de calcium : marbres, calcaires et principalement « pierre bleue » du Hainaut (fig. 8). Malgré la petite taille de la fortification, ce sont environ 750 000 blocs de grès équarris qu'il a fallu acheminer pour la réalisation des parements des deux phases de construction, soit plus de 1 100 m<sup>3</sup>. À ce volume, il faut ajouter le creuse-



FIG. 8. — Four à chaux du site de la Rhonelle.  
Cliché R. Clotuche

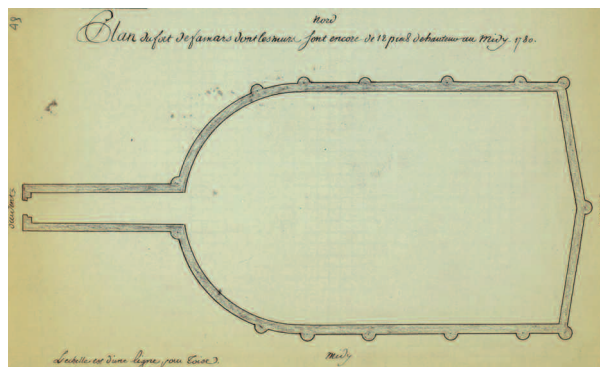


FIG. 9. — Plan de la fortification en 1780.  
Archives du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes,  
cote MV 79 81A-066.

ment des fossés défensifs ayant entraîné le déplacement de plus de 36 000 m<sup>3</sup> de terre.

### 4. L'ORGANISATION GÉNÉRALE

Les plans relevés au cours des différentes opérations menées depuis plus de deux siècles ont légèrement évolué (fig. 10), mais ont gardé la même trame générale, du moins après 1780 (fig. 9). Les opérations de prospections électriques réalisées dans l'emprise de la fortification ont permis de compléter son tracé<sup>19</sup> (fig. 11a). Elle présente la forme d'un quadrilatère à pans irréguliers. Son tracé est formé de segments de murs changeant parfois légèrement d'axe entre chaque tour. Les prospections électriques menées en 2012 à l'emplacement des thermes et dans l'angle

18. — BERSU, UNVERZAGT 1961, p. 166-169.

19. — Prospections Guillaume Hulin, Inrap.

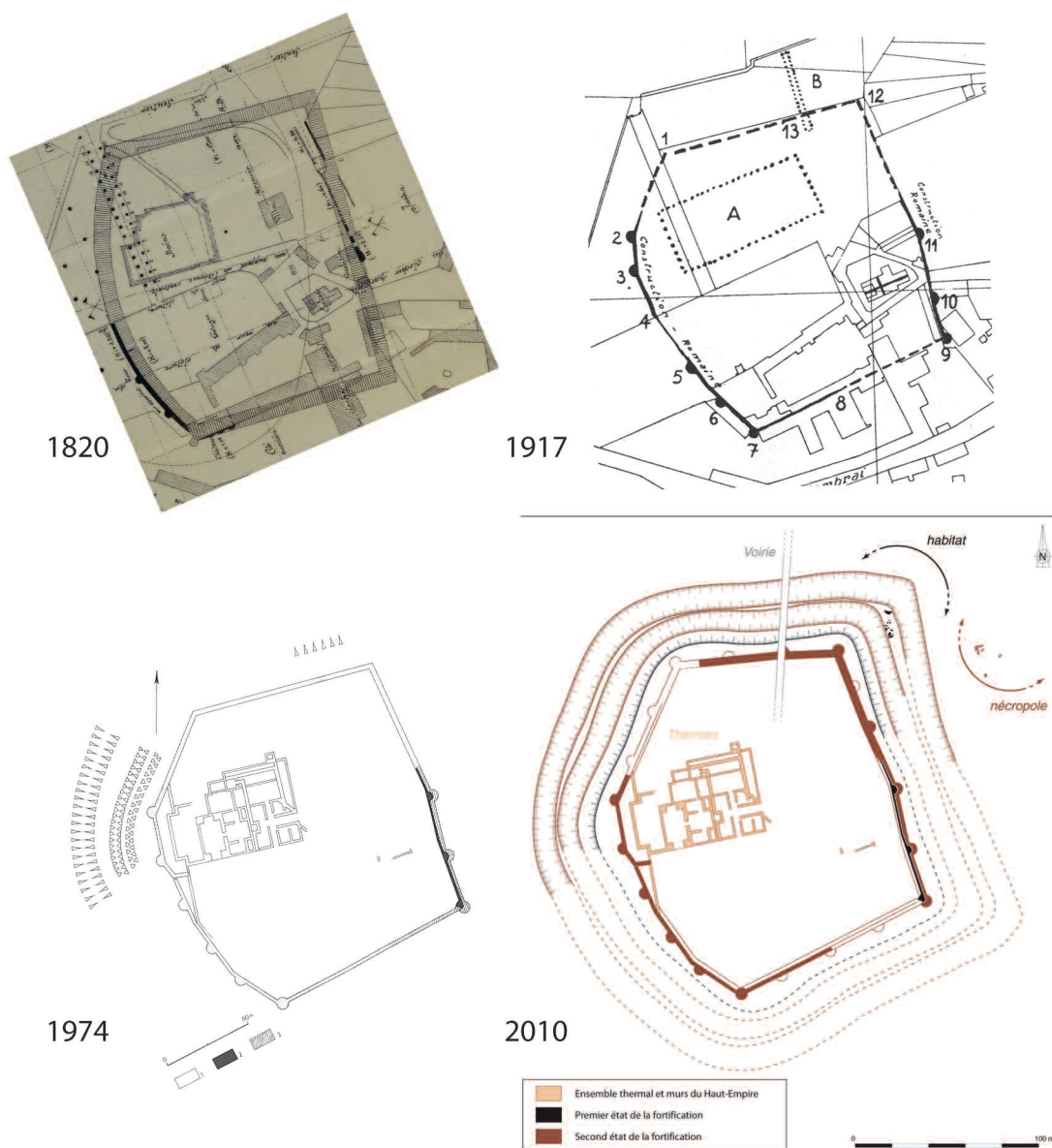


FIG. 10. — Évolution du plan reconnu de la fortification.

nord-ouest de la fortification ont montré que le front ouest est plus régulier que ce qui était supposé. Il est construit selon une symétrie dont le bâtiment ayant abrité les thermes marque l'axe. Le front est mesuré du nord au sud 150 m de long, contre 166 m pour celui à l'ouest. D'est en ouest, la fortification mesure 110 m aussi bien au sud qu'au nord, pour une largeur maximale de 145 m au centre. Elle couvre une superficie légèrement supérieure à 2,2 ha pour un périmètre de 580 m.

L'organisation du plan suggère fortement que les thermes aient conservé une fonction, sans doute différente de celle d'origine. Il est toutefois difficile d'en

apprécier la nature. L'hypothèse d'un *horreum* a été émise mais aucun élément permettant d'apprécier la contemporanéité de cet éventuel bâtiment de stockage avec la fortification (fig. 12) n'a été apporté. Il est donc impossible de corroborer cette supposition (la présence de céréales est uniquement signalée sur les plans du XIX<sup>e</sup> s.).

Son implantation générale ne s'inscrit en aucune manière dans la trame urbaine préexistante, observable dans ce quartier. Elle ne respecte pas l'orientation des murs des siècles précédents et le « Chemin des postes » est déplacé vers le sud pour contourner les fossés nouvellement creusés. Lors du réaménagement-

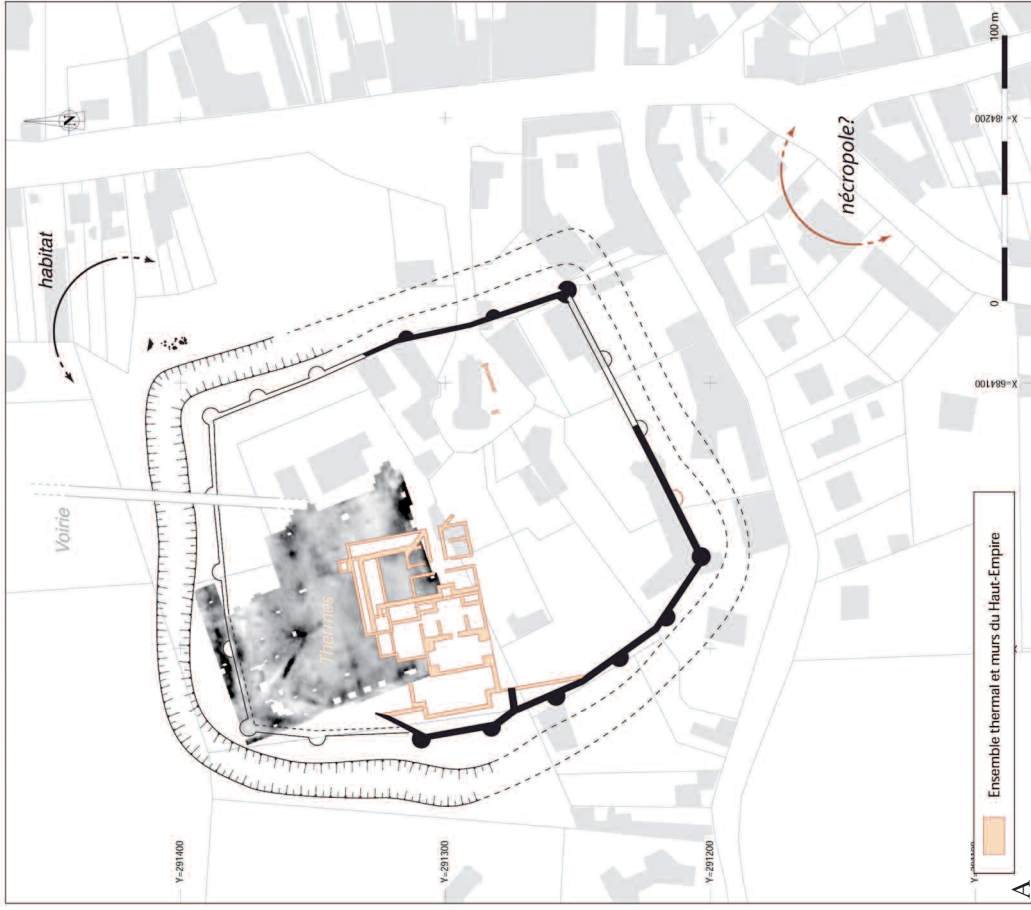


FIG. 11 a et b. — Phases de la fortification (plan 2012) avec localisation des prospections électriques. A. phase 1 ; B. Phase 2.



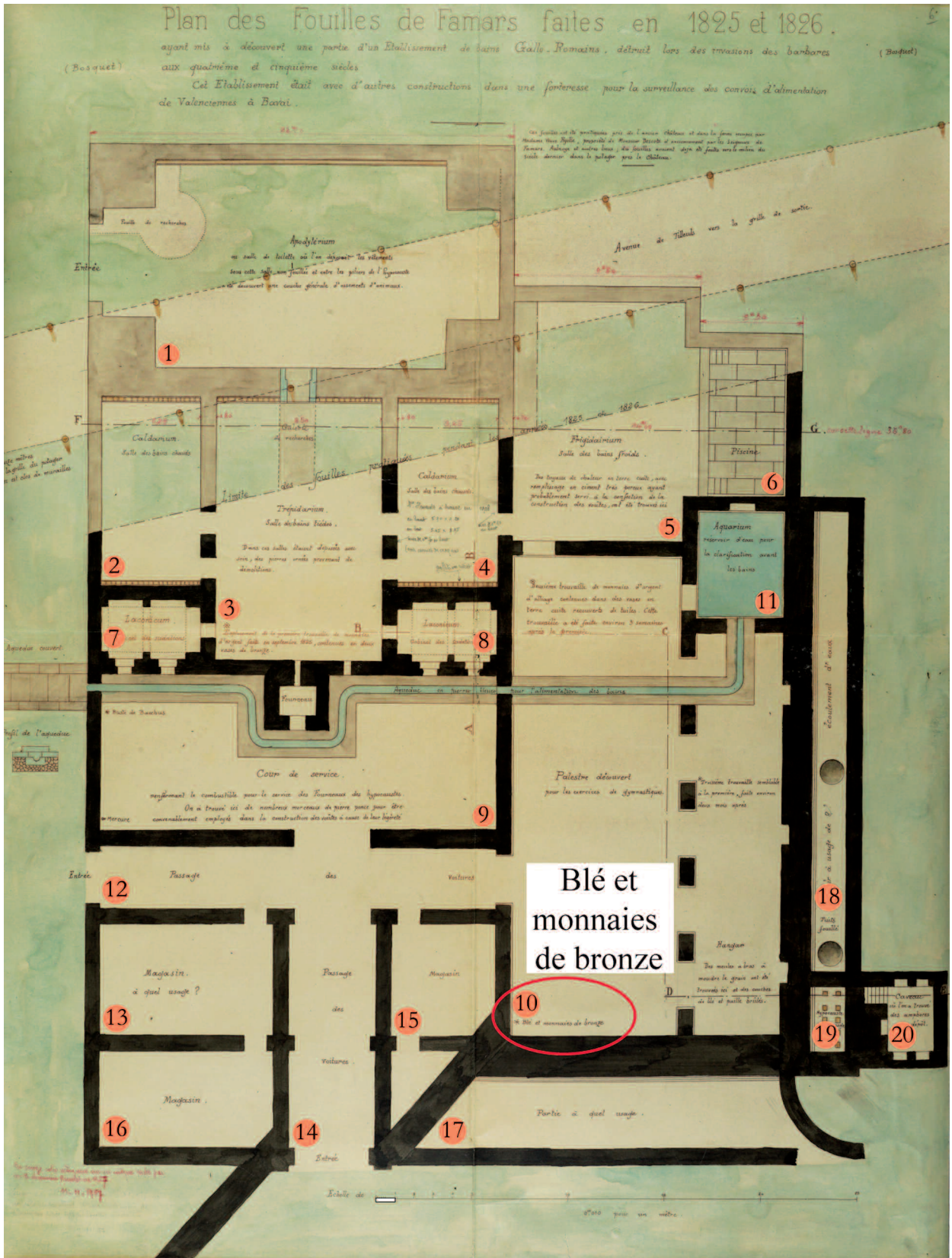


FIG. 12. — Plan des fouilles des thermes en 1825 et 1826.  
 Archives du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, cote MV 79 80 16.

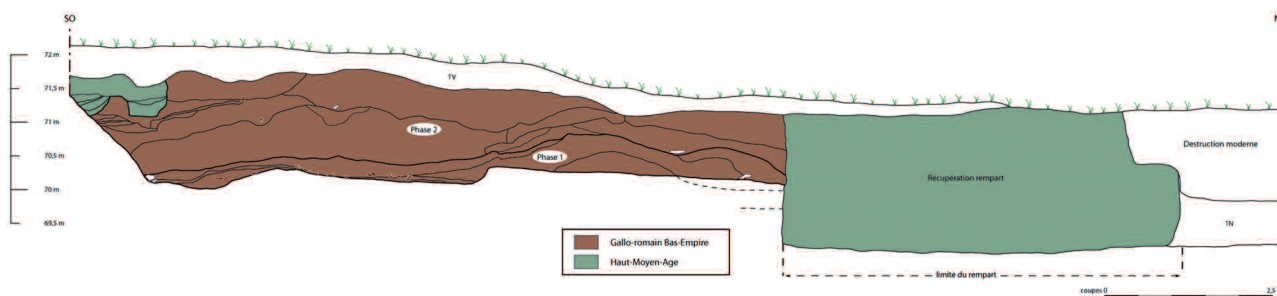


FIG. 13. — Section est du rempart. Coupe du rempart et des niveaux intérieurs du castrum au sud de la tour d'angle nord-est. Infographie R. Kaddeche.

ment de la seconde phase, le plan originel ne subit aucune modification (fig. 11b).

### 5. LA COURTINE

L'assise repose à environ 0,80 m sous le niveau du terrain naturel (fig. 13), elle consiste en un simple blocage de gros moellons de grès et de calcaire noyés dans un agrégat de mortier. La fondation est large de 4,30 m pour une épaisseur maximale du mur en élévation de 3,60 m. Nous ne connaissons que la largeur de la fondation du second rempart, sa construction ayant effacé toute trace du système de soubassement du premier, si toutefois il y a eu deux phases de fondation distinctes et que les travaux de réfection ne se sont pas limités aux élévations.

Les deux phases de construction sont identifiables dans les murs, qui étaient encore conservés sur une hauteur de 2 à 4 m en 1918, grâce aux deux types de mortier utilisés, de couleur différente.

La première période n'a été identifiée que dans les parties orientales et septentrionales de la construction. Dès le début des travaux, un premier remblai de limon, épais de 0,50 m à 1 m, est installé sur les dépôts d'occupation du Haut-Empire à l'arrière du rempart. Cet aménagement était vraisemblablement destiné à asseoir un chemin de ronde fondé sur poteaux de bois, comme cela a été observé par les Allemands en 1918<sup>20</sup>. Les matériaux composant cette terrasse proviennent sans nul doute du creusement du premier fossé d'enceinte (fig. 14).

Cette première courtine, large de 1,20 m, est liée au mortier blanc et comporte un chaînage de tuiles (fig. 15). Il convient de s'interroger sur le rôle exact d'une fortification présentant des murs aussi peu épais. S'agit-il simplement d'un premier état provi-

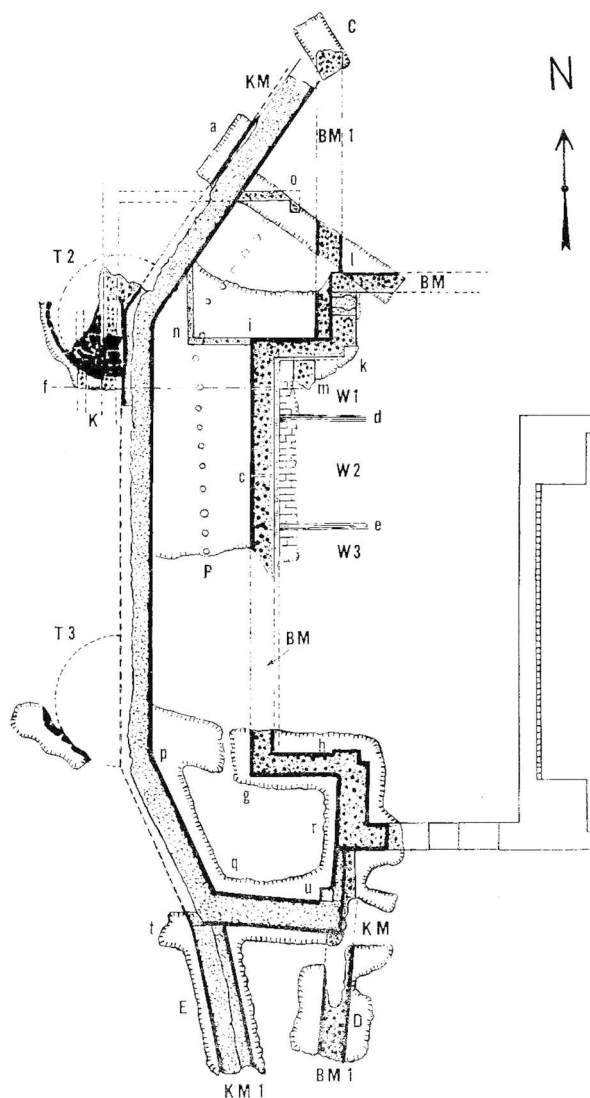


FIG. 14. — Implantation du rempart et du mur des thermes, séparés par un alignement de poteaux. D'après Bersu, Unverzagt 1961, fig. 7.

20. — BERSU, UNVERZAGT 1961, p. 166.

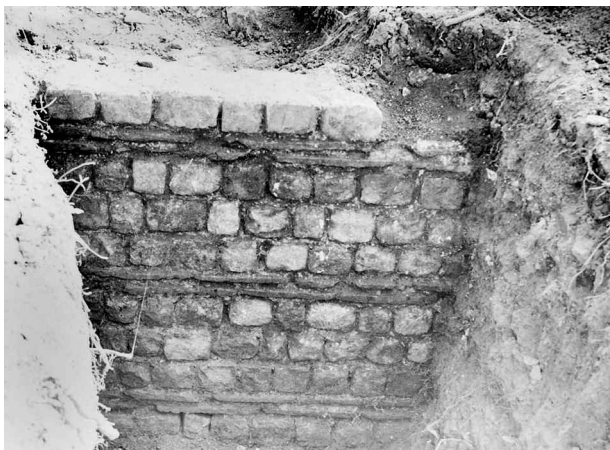


FIG. 15. — *Chaînage de blocs de grès et de tuiles.*  
Archives du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes,  
cote MV B 92 31 214.



FIG. 16. — *Four domestique le long du fossé, phase 1*  
Cliché J.-F. Vacossin.

soire destiné à parer au plus urgent ? Les murs sont de belle facture mais sans doute peu résistants à un assaut coordonné. Le mode de construction des tours – creuses dans le premier état, pleines dans le second –, totalement transformé au cours de la seconde phase indique un système défensif entièrement repensé.

Au nord-est des fossés, était implantée une zone d'habitat. Il est difficile de cerner son extension car elle n'est conservée que sur une bande de terrain assez étroite entre les fossés de la phase 2, au-delà desquels elle a été détruite par des installations récentes. Le mobilier céramique atteste une occupation jusque vers 360, date à partir de laquelle ont été creusés les fossés de la seconde phase de fortification. Elle est composée de bâtiments sur poteaux plantés dont l'organisation n'a pu être déterminée, vu la faible emprise conservée, mais la présence d'un four domestique indique qu'il s'agit bien d'un habitat (fig. 16).

Lors de la seconde phase, un nouveau mur est adossé au premier, comme à Bavay. Cette nouvelle construction se distingue de la première par son mortier de tuileau rouge. Le premier rempart est ainsi épaissi de 2,30 m, donnant donc des murs de 3,50 m d'épaisseur. Le cœur est composé de gros moellons de réemploi et revêtu d'un parement de petits moellons, encore visible dans le secteur occidental. Lors de l'épaississement des sections nord et est<sup>21</sup>, un nouveau remblai de limon est installé à l'arrière du rem-

part. Cet aménagement avait également été observé au cours des fouilles de 1918<sup>22</sup>. Ce limon provient du creusement des deux nouveaux fossés défensifs entourant le *castellum*.

## 6. LES TOURS

La muraille est flanquée de tours semi-circulaires identiques à celles du camp d'Alzey<sup>23</sup>. Cinq ont été identifiées sur la face occidentale et quatre sur la face orientale. Chacune d'elles est fondée plus profondément que le rempart sur de gros blocs de calcaire récupérés (fig. 17). Ce système de fondation devait conférer à ces tours un rôle de contrefort au rempart. Creusées au cours de la première phase, elles ont ensuite été comblées et réaménagées, donnant une structure plus massive et plus solide à la fortification (fig. 18). Les quatre angles sont occupés par une tour circulaire. L'espacement entre les tours, régulier sur la face occidentale, est variable sur le côté oriental, de 24 à 30 m. La présence supposée d'une entrée au nord-est pourrait expliquer cette irrégularité. Les intervalles restent inconnus sur les sections sud et nord de la fortification. Une extrapolation de l'espacement des tours sur l'ensemble du tracé permet d'estimer leur nombre à vingt et un (fig. 11).

## 7. L'ENTRÉE SEPTENTRIONALE

La seule entrée identifiée sur le tracé du rempart est localisée sur le côté septentrional, près de l'angle

21. — Aucune information n'est connue quant à la stratigraphie intérieure de ce secteur de la fortification.

22. — BERSU, UNVERZAGT 1961.

23. — UNVERZAGT 1929.



FIG. 17. — *Fondation de la tour 2.*  
D'après Bersu, Unverzagt 1961, fig. 11.

nord-est. Elle est matérialisée par une voie traversant une tour profonde de 9,50 m et large de 7 m (fig. 19).

La voie est composée d'énormes blocs de grès et de pierre bleue. Il s'agit d'éléments récupérés, pour certains marqués par des traces de découpe ou encore sculptés (fig. 20). Le calcaire a été utilisé uniquement dans les massifs de fondation et les autres matériaux pour la construction du niveau de circulation, large de 3,80 m.

L'entrée est construite selon un plan régulier. Un égout axial, large de 0,50 m à l'intérieur, est composé de dalles de craie jusqu'à sa sortie de la tour (fig. 21), endroit à partir duquel le fond n'est plus construit que de tuiles. Il est bordé de blocs de craie d'une épaisseur de 0,25 m et hauts d'environ 0,50 m. Sa couverture est composée de dalles de grès. À l'extrémité de la tour, il oblique légèrement vers l'ouest avant de se jeter dans le fossé défensif. La céramique récoltée dans son remplissage est légèrement postérieure à celle du comblement du fossé 1 (350-420 ap. J.-C.), parmi laquelle une sigillée argonnaise décorée d'une molette de la phase 2 de Metz (jusqu'à c. 440 ap. J.-C.)<sup>24</sup> ou encore un exemplaire local d'une forme Brulet 424 (400-500 ap. J.-C.)<sup>25</sup> (fig. 22), attestant son utilisation jusque dans le v<sup>e</sup> s.

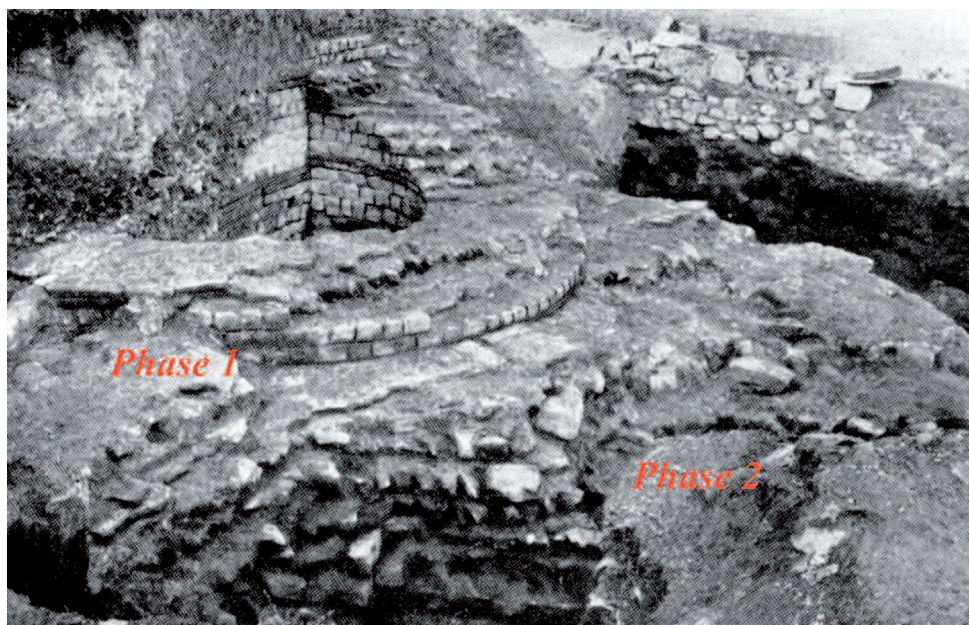


FIG. 18. — *Tour 10, états successifs.*  
D'après Bersu, Unverzagt 1961, fig. 18.

24. — Unverzagt-Chenet 122, cf. BAYARD 1990.

25. — BRULET 1990.

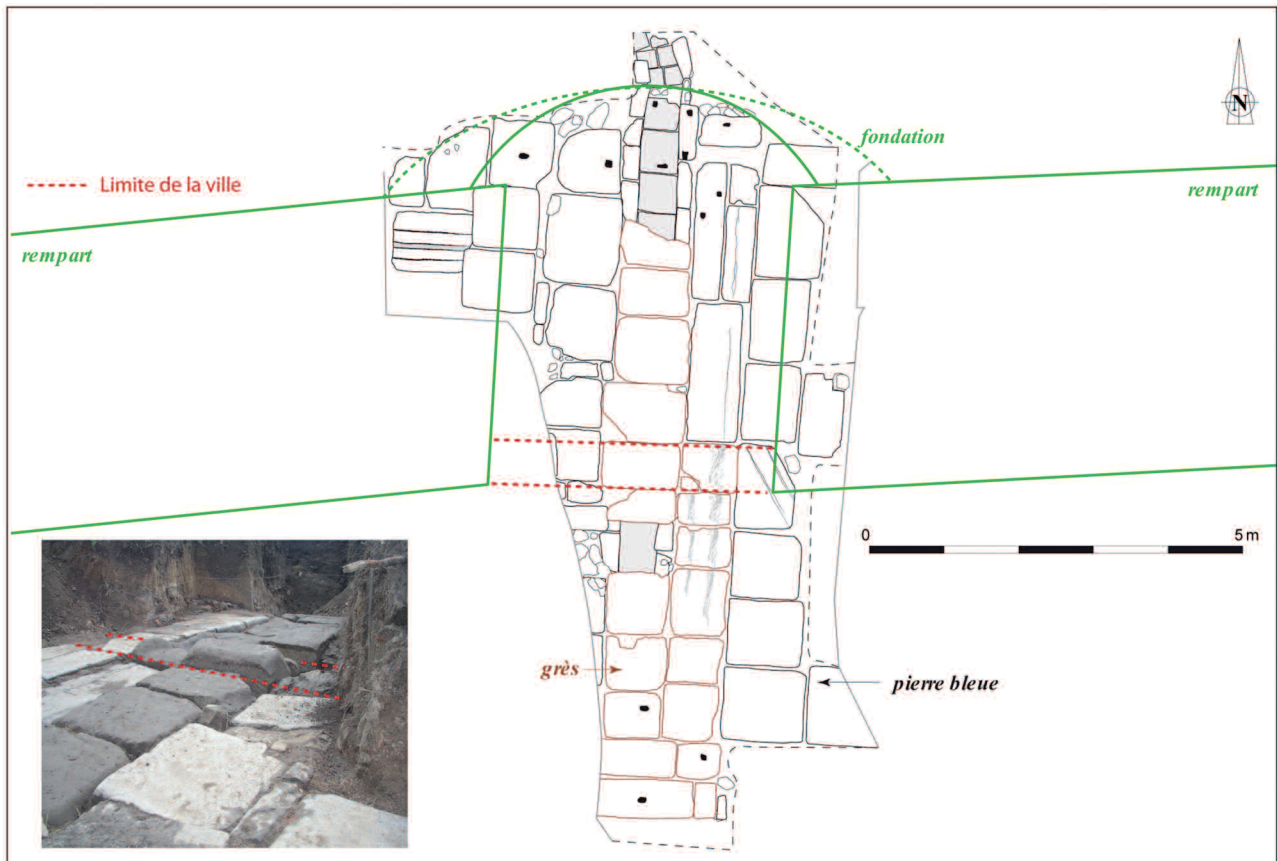


FIG. 19. — Plan de l'entrée septentrionale du castrum et vue du dallage. Les tiretés indiquent la rangée de blocs surélevés.  
Relevé C. Louvion, infographie R. Kaddeche.



FIG. 20. — Voie septentrionale, bloc de pierre bleue en remploi. Cliché R. Clotuche.

De part et d'autre de l'égout, les bandes de roulement, fortement usées par le passage des chariots, qui ont creusé de profondes ornières (fig. 23), sont composées de blocs, soit de grès, soit de pierre bleue. La limite entre l'intérieur et l'extérieur de la porte est marquée par une rangée de blocs surélevée de 0,20 m, comme dans le *castrum* de Bavay ou celui du Mans (fig. 19).

La maçonnerie du rempart liée au mortier blanc (phase 1) se greffe directement sur et sous les dalles de pierre bleue, montrant que cette entrée était intégrée au programme de la première phase de fortification. De plus, il possède, à cet endroit, une largeur de 4 m et son emplacement est bien marqué à l'est par deux traces triangulaires dans le sol, soit une largeur bien supérieure aux autres tronçons construits au cours de la première phase de fortification.

Au cours de la seconde phase, le passage de la voie sur le premier fossé défensif, qui a été comblé avant le creusement des deux fossés postérieurs, était renforcé par une concentration de blocs de craie et de grès. Aucune trace de pont ou de passerelle n'a pu être mise



FIG. 21. — Égout souterrain sous la voie septentrionale. Cliché R. Clotuche.

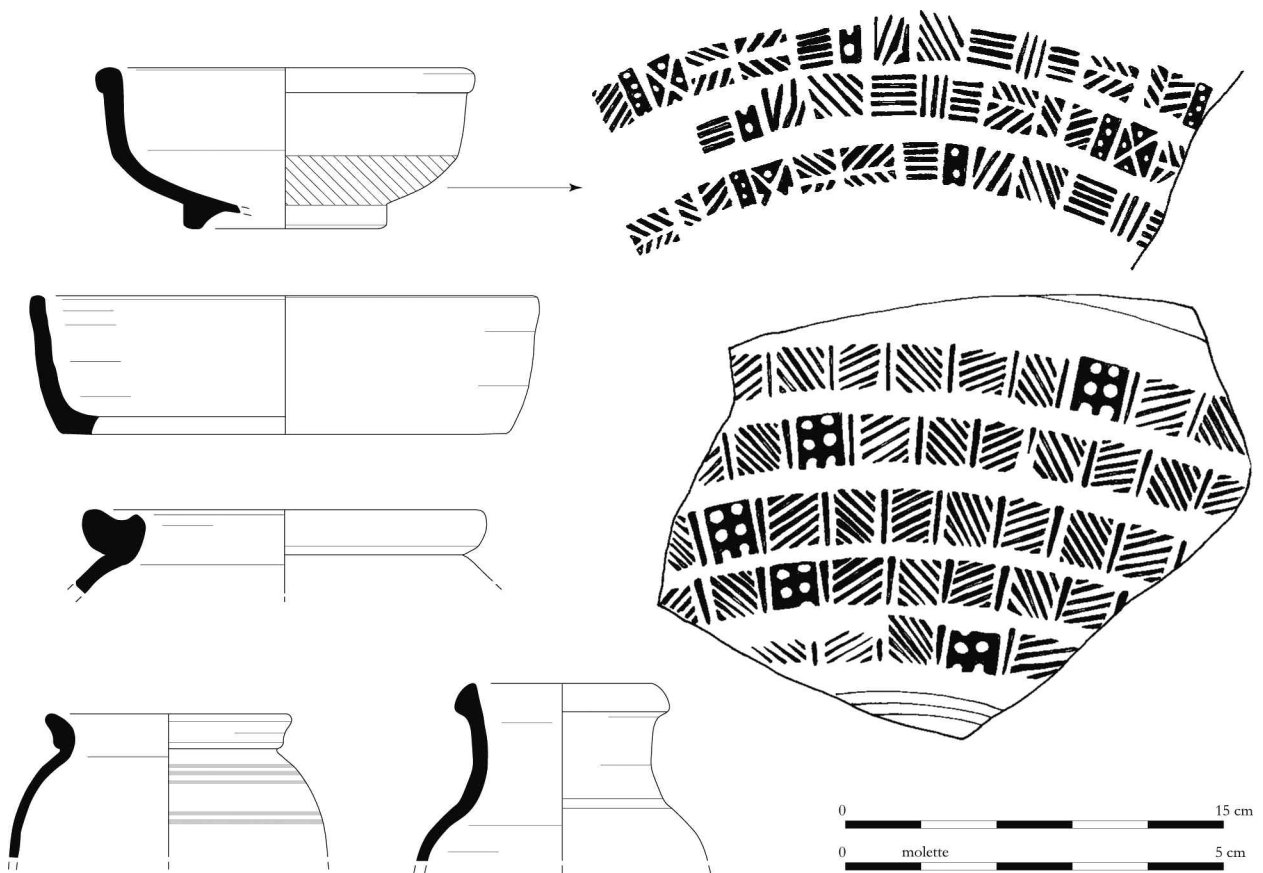


FIG. 22. — Céramique et décors à la molette sur sigillée d'Argonne des niveaux d'abandon. Dessin B. Béthune.



FIG. 23. — Traces d'ornières au passage de l'entrée de la fortification. Cliché R. Clotuche.

au jour bien que l'existence de tels aménagements soit probable.

Côté externe, la tour déborde très peu du rempart, d'environ 1,50 m, peut-être un peu plus si l'on ajoute le parement de blocs de grès. Ce type d'entrée (une tour percée en son centre par une porte pour le passage d'une voie) n'a encore jamais été observé dans les fortifications de cette période étudiées à ce jour. La courtine située à l'est de la tour n'étant pas parallèle à la section située à l'ouest, il est vraisemblable que la tour n'était pas parfaitement symétrique, c'est l'hypothèse qui a été retenue pour la restitution (fig. 19).

## 8. LES FOSSÉS

Trois fossés ont été identifiés lors des fouilles menées en 1971 (fig. 6), 1974 (fig. 24) et 2005. Le plus proche de la fortification correspond à la première phase du rempart, les deux autres se rapportant

plutôt à la seconde. Aucun élément stratigraphique ne permet toutefois d'affirmer que ces derniers sont concomitants du renforcement de la muraille. Cette succession a pu être mise en évidence par Raymond Brulet en 1974. Le premier fossé, situé à 10 m du rempart, est le plus ancien, ce qui a été confirmé par le matériel récolté dans son comblement<sup>26</sup>. Il est rebouché puis remplacé par les deux autres qui sont distants du rempart de 20 m environ et de 32,50 m.

Là où ils ont été observés, leur profondeur atteint 3,25 m pour le premier, 3,75 m et 4 m pour les deuxième et troisième<sup>27</sup>. Il existait très peu d'espace entre les deux derniers fossés, moins de 12 m. Le limon extrait de leur creusement a été utilisé pour reboucher le fossé de la première phase et pour surélever le niveau de sol derrière la courtine. La présence de céramiques granuleuses d'un type apparenté à celles de l'Eifel dans le premier fossé permet de fixer le *terminus post quem* de son comblement après 350. Les céramiques recueillies dans le four de la zone d'habitat coupée par le creusement du deuxième fossé, plus typiques de l'Eifel, permet de situer ce dernier après 360 ap. J.-C.

## 9. L'ABANDON DE LA FORTIFICATION

La numismatique n'a pu préciser la date d'abandon de la fortification. La plus tardive des treize monnaies incluses dans la couche d'abandon est un *aes* de Valentinien frappé entre 365 et 378. Compte tenu des dates attestées ailleurs, au moins en Gaule du Nord, un abandon aussi précoce est difficilement envisageable, d'autant que plusieurs sources suggèrent le maintien d'un certain statut au haut Moyen Âge. Un commerce d'esclaves est signalé à *Fanum Martis* à la période mérovingienne (*Vita Gaugerici*, 12) et des monnaies de Charles le Chauve attestent la présence

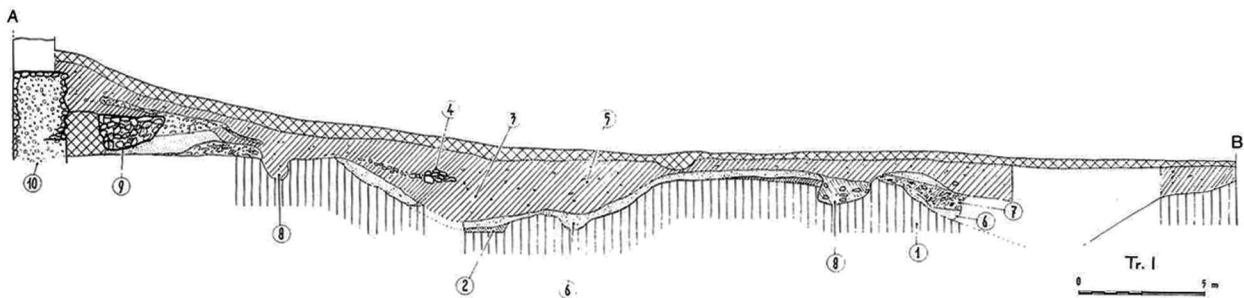


FIG. 24. — Coupe des fossés à l'ouest de la fortification. D'après Brulet 1990, p. 94.

1. Terrain naturel ; 2-3. Fossé I ; 4-6. Fossé II ; 6-7. Fossé III ; 8. Palissade (?) ; 9. Bloc de maçonnerie ; 10. Muraille.

26. — CLOTUCHE 2005.

27. — BRULET 1990.

d'un atelier dans le *pagus*<sup>28</sup>. D'autre part, le niveau de circulation *intra muros*, ainsi que la voie d'accès, sont scellés par un épais dépôt dont la mise en place peut être datée par le mobilier céramique après c.450 ap. J.-C. C'est au cours de l'époque carolingienne que les fortifications sont en partie démantelées à l'est et au nord, vers le cœur du village actuel.

### CONCLUSION

Ce site offre des conditions de reconnaissance et d'étude très favorables en raison d'une excellente conservation des dépôts stratigraphiques et des structures construites. En dépit de sa localisation au cœur du village, la fortification de *Fanum Martis* n'a pas subi les effets d'une occupation continue jusqu'à nos jours, contrairement à bien d'autres exemples de *castella* qui sont devenus au Moyen Âge des cités épiscopales : les nombreux réaménagements et une occupation plus dense y ont généré une destruction massive des structures les plus anciennes. Ici, la ville médiévale s'est déplacée au bord de l'Escaut, à Valenciennes. Le plan du *castellum* est connu sur une grande partie de son tracé, même s'il reste quelques points à étudier. L'angle nord-ouest n'a pu être précisé malgré les prospections électriques et la multiplication des tranchées successives. L'absence de décapage extensif, du fait du boisement du terrain, n'a pas permis de reconnaître dans sa totalité le plan de l'entrée. La partie méridionale du *castellum* n'a fait l'objet d'aucune observation : il est plausible que cette section ait été édiflée dès la première phase de construction.

L'occupation alto-médiévale, déjà reconnue dans les fouilles de l'actuelle église<sup>29</sup>, mentionnée dans la *Vita Gaugerici*, n'a été reconnue qu'à l'intérieur du *castellum*, jusqu'aux limites du rempart qui a sans doute été récupéré à cette période. Les données sont largement insuffisantes pour identifier des étapes intermédiaires entre le milieu du v<sup>e</sup> s. et la période carolingienne, empêchant de dater l'abandon exact de cette fortification. L'absence de niveaux du Moyen Âge central dans les différents sondages réalisés permet toutefois de supposer qu'à cette époque, le pôle urbain s'est déplacé depuis longtemps à Valenciennes.

De nombreuses questions restent en suspens<sup>30</sup>. Quel est le rôle exact de cette ville-frontière entre la *Civitas Atratuatum* et la *Civitas Camaracensis*? Pourquoi décide-t-on au début du iv<sup>e</sup> s. de raser une

agglomération prospère pour édifier cette petite fortification? Quelle est la fonction précise de la première fortification dont la faible épaisseur des murs suggère qu'elle ne pouvait être un refuge à l'abri de tout assaut? Une première étape pour parer au plus pressé, dans l'attente d'un programme de construction générale? Son rôle a-t-il changé au cours des années d'utilisation? L'on sait que Famars abrite au début du v<sup>e</sup> s. le siège d'un *praefectus laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae*, mais depuis quand l'armée est-elle présente et quel est son rôle exact, et d'où sont originaires ces militaires? Les données archéologiques, notamment celles acquises au cours des dernières fouilles menées depuis 2008, attestent une présence militaire dès la seconde moitié du iii<sup>e</sup> s., sans que l'on puisse en mesurer l'ampleur. Enfin, quelle est la nature exacte de l'occupation durant le haut Moyen Âge, sachant que les découvertes exceptionnelles faites aux abords de l'église ou dans les faubourgs témoignent de la présence d'une classe dirigeante locale de haut statut?

*Mots-clés*: Nord, Famars, *castrum*, Bas-Empire, Mérovingien, *Notice des dignités*, porte, égout.

### Bibliographie

- BAYARD 1990** : BAYARD D., « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au v<sup>e</sup> siècle », *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.
- BEAUSSART 1980** : BEAUSSART P., « Les thermes gallo-romains de Famars d'après les fouilles anciennes », *Revue du Nord*, 62 (247), 1980, p. 805-823.
- BERGER 1981** : BERGER P., *The Insignia of the Notitia Dignitatum*, New York, 1981.
- BERSU, UNVERZAGT 1961** : BERSU G., UNVERZAGT W., « Le *castellum* de *Fanum Martis* (Famars, Nord) », *Gallia*, 19, fasc. 1, 1961, p. 159-190.
- BOUCHIER 1655** : BOUCHIER G., *Aegidius Bucherius. Belgium romanum ecclesiasticum et civile, Liège, 1655*.
- BRULET 1990** : BRULET R., *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du limes aux iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles*, Trèves, 1990. (*Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 11)
- BRULET 1995** : BRULET R., « La militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire et les petites agglomérations urbaines de Famars et de Bavay », *Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire, Revue du Nord-Archéologie*, 77 (313), 1995, p. 55-70.

28. — CHALON 1861 ; NOTTE 2011.

29. — LEMAN, BEAUSSART 1975.

30. — CLOTUCHE 2011 et 2013.



- DE CAYLUS 1759** : CAYLUS A.-C. DE, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, III, Paris, 1759, p. 436-438, pl. CXXI.
- CHALON 1861** : CHALON R., « Denier de Charles le Chauve frappé à Famars », *Revue de la numismatique belge*, 3<sup>e</sup> sér., t. V, 1861, p. 237-241.
- CLOTUCHE 2005** : CLOTUCHE R., *Famars, 150, rue Roger Salengro*, 2005. (Rapport de diagnostic archéologique, SRA Nord-Pas-de-Calais, Inrap)
- CLOTUCHE 2011** : CLOTUCHE R., « *Fanum Martis* au IV<sup>e</sup> siècle. Le démantèlement d'une ville pour la construction d'un *castrum* », *Archéopages*, 33, 2011, p. 54-59.
- CLOTUCHE 2013** : CLOTUCHE R., « Abandon de la ville et installation du *castrum* », dans CLOTUCHE (dir.) 2013, p. 37-46.
- CLOTUCHE 2013** : CLOTUCHE R. (dir.), *La ville antique de Famars*, Valenciennes (éd. Service archéologique), 2013. (Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes)
- CLOTUCHE (sous presse)** : CLOTUCHE R., « Bersu et Unverzagt : deux passionnés en mission dans l'ouest de la Gaule », dans *Des combattants studieux durant la Grande Guerre : historiens, archéologues et historiens d'art allemands au service du patrimoine face aux Alliés dans le Nord de la France, Actes du colloque international, Arras-Douai, 2015*, (sous presse).
- DELMAIRE 1996** : DELMAIRE R. (dir.), *Le Nord*, Paris, 1996. (Carte archéologique de la Gaule, 59)
- DUVOSQUEL 1997** : DUVOSQUEL J.-M. (éd.), LESAGE C., THIÉBAUT J., *Albums de Croÿ*, t. 7, *Comté du Hainaut*, IV, *Prévôté de Valenciennes et châtelainie de Bouchain*, Bruxelles-Lille, 1997.
- LEMAR 1985** : LEMAR P., « Réflexions à propos de la voie Boulogne-Bavay-Cologne. Sources antiques et documentation archéologique », *Les Études Classiques*, 53, 1985, p. 61-68.
- LEMAR, BEAUSSART 1975** : LEMAR P., BEAUSSART P., « Une riche tombe mérovingienne à Famars », *Archéologia*, 81, 1975, p. 34-40.
- NOTTE 2011** : NOTTE L., « Les sources archivistiques », dans CLOTUCHE (dir.), *FANUM MARTIS : Une agglomération à vocation religieuse, commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien. Le PAGUS FANOMARTENSIS, un terroir spécifique ?*, Villeneuve d'Ascq, 2011. (Projet collectif de recherches)
- D'OUTREMAN 1639** : D'OUTREMAN H., *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, p. 25-30.
- PILON, CLOTUCHE 2013** : PILON F., CLOTUCHE R., « Circulation et thésaurisation monétaires à Famars (Nord). L'apport des fouilles récentes de La Rhonelle et du Technopôle », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 68, 2013, p. 129-139.
- UNVERZAGT 1929** : UNVERZAGT W., « Zur Zeitbestimmung des Kastells Alzey (Rheinhessen) », *Germania*, 13, 1929, p. 177-187.
- WILL 1959** : WILL E., « Circonscription de Lille », *Gallia*, 17, fasc. 2, 1959, p. 243-267.